



L'an deux mille vingt et un le quatorze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 4/12/2021

**Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis
HOEZELLE, Olivier MARTIN, Catherine LESNES, Catherine MOULIN,
Régis MOREL, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON**

Absent-es : Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Mme Nathalie VERGEON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des
collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de
séance.

M. Francis Hozelle se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : **Francis HOEZELLE**

DCM 2021/69 : Election d'un délégué suppléant au Parc Naturel Régional de
Millevalches en Limousin.

Suite à l'élection de quatre nouveaux et nouvelles conseiller-es municipaux
le 28 novembre 2021, Madame la maire informe le conseil qu'il est nécessaire de
procéder à l'élection de nouveaux et nouvelles délégué-es dans différentes instances
pour y représenter la commune de Faux-la-Montagne.

Madame Catherine MOULIN est déléguée titulaire (cf délibération du 10
septembre 2020) au PNR, un-e délégué-e suppléant-e doit être élu-e.

Nathalie VERGEON signale que Victoire BEAUJOU a proposé sa
candidature.

Le conseil municipal désigne à 10 voix pour, Mme Victoire BEAUJOU en
tant que déléguée suppléante au PNR de Millevalches en Limousin

À Faux la Montagne, le 15/12/2021

La Maire

C MOULIN

